

Sommaire du No 1178 du 24 novembre 1906.

Hors texte: Le Canada pittoresque; nos gravures d'actualité — Choses d'Europe — Sommes-nous liés? par l'hon. G. A. Nantel — Propos de Montréalais — Echos d'Amérique, par L. d'Ornano — Nouvelles canadiennes inédites: La victime, par Edouard Joyeuse — La bourse, par Mlle Marie Le Franc — Le garde-chasse, par le comte de La Harlaye — Curiosités scientifiques et naturelles — Pour nos lectrices — Pour nos jeunes amis — Feuilletons: **Le Chien d'Or** — **Colomba** — Trois pages humoristiques — La cuisine de Madame — Recettes utiles — Les grands musiciens — Étude sociale inédite: Les taxes, par Alex. — A travers le Canada — La surdité que l'on guérit, par le Dr Caux — Conte de fées: "La chatte blanche" — Poésies, variétés, etc.

Musique:

Sérénade, de F. Schubert, pour piano.

Chant:

La chanson du passé, musique de M. Cabs.

CHOSSES D'EUROPE

En Angleterre

La chambre des Lords s'occupe depuis trois semaines du bill de l'Instruction publique qui a subi une sérieuse transformation sous les coups des vénérables vieillards. Ils ont fait ce qu'ils s'étaient proposé dès le commencement. Ils ont évité d'introduire dans la législation des Communes et du gouvernement des amendements radicaux, mais leur opposition invétérée au contrôle des écoles par le peuple est si forte, qu'ils ne peuvent s'empêcher de l'afficher de toutes sortes de formes plus ou moins adoucies dans la rédaction, mais au fond, absolument contraires à l'esprit de la loi telle qu'elle a été adoptée à la Chambre des représentants.

"The Spectator" applaudissant à la modération des Lords, dit qu'en plus d'un cas, généralement sur l'avis du duc de Devonshire, les Lords n'ont pas voulu insister sur les amendements, quoique la majorité d'entre eux leur fût favorable.

Considérant les amendements au bill à un point de vue d'ensemble, on peut dire qu'ils présentent une base fort raisonnable aux grandes lignes d'une conférence amicale entre les deux Chambres.

A la suite de cette discussion, nous ne voyons aucune raison pour qu'on n'arrive pas à un compromis qui serait juste pour toutes les parties intéressées. Si tel compromis peut être effectué, le gouvernement, cependant, ne devra pas, il va sans dire, demander ainsi que ses partisans le font maintenant, "le bill, tout le bill, rien autre chose que le bill."

* * *

Le comité de Sir Charles Dilkes, chargé d'étudier la loi de la taxe sur le revenu, fera rapport ces jours-ci et recommandera une graduation plus étendue et une différenciation plus clairement définie entre les revenus de la propriété foncière et les revenus provenant du travail. Le "Chronicle" annonce que le gouvernement s'est engagé à accepter ces deux recommandations et a promis de fortes réductions sur la taxe des petits revenus.

* * *

La séparation volontaire des époux, consacrée souvent, par contrat en bonne et due forme, — tout comme s'il s'agissait d'un louage de bétail, — conduit quelquefois à leur rapprochement, après une certaine absence qui fait oublier et pardonner bien des choses; mais parfois aussi, elle conduit à la séparation finale et au divorce, sans doute parce qu'elle fait apprécier davantage la valeur de la liberté reconquise et du joug secoué! C'est ce qui serait en train de se produire dans le cas du duc de Marlborough et de mademoiselle Consuelo Vanderbilt. Celle-ci serait disposée, d'après les derniers racontars, à adopter des procédures en divorce, mais alors en Amérique, où on entoure du secret les enquêtes qui se tiennent dans ce genre de procès.

En attendant, le duc se débat dans la misère et on annonce que son château de Blenheim sera vendu pour loyer, pendant que la duchesse

se débat, de son côté, pour obtenir la garde de ses enfants et les amener en Amérique.

Le public, non préjugé, n'accorde de sympathie à aucun des deux époux. Ils ont fait, se dit-on, un mariage d'affaires, l'affaire a mal tourné; l'argent n'a pu changer une noblesse abâtardie et la noblesse de nom n'a pu mettre au foyer celle de la dignité et de l'amour vrai. On se sépare, c'était attendu. Et pourquoi s'est-on marié? C'est la réponse à ce pourquoi qui donne la raison du divorce prochain.

* * *

Des troubles graves viennent de se produire dans le nord-ouest de la Colonie du Cap, parmi les Boërs. Conduits par un nommé Fereira, ils ont surpris un campement de police près de Witkop, blessé deux soldats, saisi les armes et capturé un officier.

A Aliquasaar, Fereira qui est un Boer du Transvaal, fit quelques recrues et marcha sur Zwart Modder, à vingt-cinq milles de la frontière, où il a forcé les fermiers de le joindre, en les assurant qu'un soulèvement général est imminent dans le Transvaal.

Le gouvernement de la Colonie a pris les moyens de répression les plus énergiques et on croit bien qu'il en sera de cette levée de boucliers comme de celles qui l'ont précédée. N'empêche qu'il règne beaucoup de malaise dans la Colonie et qu'on n'y jouit pas de cette sécurité parfaite qu'on attendait de la conquête des deux républiques libres de l'Afrique du Sud.

En France

On a pu remarquer que M. Poincaré, l'un des hommes les plus éminents de la politique française, ne fait pas partie du replâtrage Clémenceau. En veut-on connaître la raison? Elle est plus grave qu'on ne croit, si on se place au point de vue de l'administration financière de la France:

"Il y avait incompatibilité d'humeur financière croissante entre la Commission du budget et moi", aurait dit l'ancien ministre des finances, à un rédacteur de l'"ECHO de Paris":

... Moi, j'ai voulu à tout prix faire un budget d'une sincérité absolue, rétablissant l'équilibre réel, avec des surtaxes nouvelles, que je ne croyais pas pouvoir fixer à un chiffre inférieur à 120 millions. La commission, au contraire, a écarté presque systématiquement tous les impôts que j'avais proposés, sauf un, — l'impôt sur les absinthes. — La commission ayant diminué fictivement certaines dépenses, comme les crédits du ministère du commerce pour les primes à la marine marchande, j'ai trouvé que c'était là une pure comédie, dans laquelle il m'a semblé préférable de ne plus accepter de rôle!

— Bref, je ne veux plus perdre mon temps avec la commission du budget. C'était l'incompatibilité d'humeur entre deux doctrines! Moi je voulais la vérité, eux ne la voulaient pas.

"C'est là une oeuvre à laquelle il m'est impossible de m'associer, et comme le budget, précisément, est une oeuvre en collaboration entre le gouvernement et la commission, il y a trop d'écart entre ses vues et les miennes pour que nous puissions nous rapprocher. Alors mieux vaut le divorce. Il s'impose."

En face de cette situation, M. Clémenceau a dû faire appel aux grands moyens et on l'a vu annoncer la main mise de l'Etat sur les alcools. Mais cette politique hardie, audacieuse plutôt, ne passera pas comme une lettre à la poste. Trop nombreux sont les bouilleurs et distillateurs, trop énormes sont leurs intérêts en jeu, faisant répercussion dans toutes les classes de la société française, pour que M. Clémenceau puisse compter, avant longtemps, au moins, sur une catégorie d'impôts qui frapperait la principale industrie de la France.

* * *

Le terrible désastre qui fait perdre, après le "Farfadet", le "Lutin", en face de Bizerte, avec son équipage de 16 hommes, a ému le monde et soulevé l'opinion française. L'émotion se passera et bientôt on ne pensera plus aux pauvres martyrs du devoir qu'une vaillance, peut-être dépourvue de prudence, amène trop souvent à braver la mort sans que le demande le service de la patrie.

En cas de simple manoeuvre d'expérimentation, ne serait-il pas désirable que des bateaux sauveteurs suivent, comme à la piste et sur des indications connues, ou mieux un balisage bien apparent, les sous-marins immergés? On y songe sérieusement, mais on y verra après encore quelques autres désastres!

Les Des Houx, les Primot, les nouvelles culturelles municipales, les faux prêtres que les journaux sectaires font écrire dans leurs colonnes sous des noms forgés ou achetés, tout est mis en oeuvre pour fomenter le schisme en France. Et pourtant les ministériels simulent une joie débordante à l'idée de la confiscation des églises, presbytères, etc., etc. Ça n'est là qu'hypocrisie masquant une déroute lamentable. On se promettait si bien que le Pape reculerait, que le clergé se scinderait en plusieurs factions, que la masse des fidèles elle-même suivrait les suppôts du gouvernement qui viennent promettre la propriété de ses églises, sans que rien lui en coûte. Et tout ce bel échafaudage s'écroule devant le calme du grand Vieillard désarmé du Vatican; les évêques sont plus unis que jamais et les fidèles adhérent à la soutane de leurs curés.

Si les ministres du jour étaient du Bloc un et intransigeant, ils rugiraient de fureur et se porteraient aux dernières extrémités; mais Clémenceau et Briand montrent plus de savoir-faire. Ils vont TOLERER encore un an et après? Ils tolèreront encore, ou l'affaire sera réglée. Ils apprennent vite, à l'école de la Rome vaticane, que le temps est un grand médecin et guérit de tout quand on le laisse bien faire.

L'école diplomatique du Saint-Siège vaut bien celle du quai d'Orsay: le monde en convient de plus en plus après cette lutte corps à corps qui se poursuit entre la 3ième et Sa Sainteté Pie X, successeur de Léon XIII qui, le premier, fit bien comprendre que la papauté est indifférente aux régimes politiques et ne peut avoir de soucis que pour le bien de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dans laquelle sont comprises, au même titre que les autres populations catholiques, les populations catholiques de la France.

Quand les fins diplomates de France, prenant et lisant leur petit catéchisme, auront compris que l'Eglise catholique n'est pas faite pour la France, mais qu'elle comprend la France catholique comme bien d'autres pays, dans son universalité, ils cesseront de la traiter comme étant à leurs ordres et devant se soumettre aux décrets de leurs caprices. Ce jour-là ils auront fait acte de bon sens et leur fine diplomatie ne s'en portera pas plus mal.

* * *

Le cardinal Richard a répondu aux évêques d'Irlande par la magnifique lettre qui suit: Très éminent et très révérend seigneur,

La lettre que Votre Eminence a eu la grande bonté de m'adresser au nom de tous les archevêques et évêques d'Irlande rappelle la chaleureuse amitié qui a toujours uni les catholiques d'Irlande à leurs frères de France. Cette amitié se trouve de nouveau affirmée par votre participation fraternelle à nos soucis et à nos épreuves.

Parmi tous les enfants de l'Eglise, les Irlandais ont donné les preuves les plus éclatantes d'une constance inébranlable. Malgré trois siècles de persécutions, les catholiques d'Irlande ont gardé la foi de saint Patrice. Ni les tribulations, ni la famine, ni le glaive n'ont pu vous séparer de Jésus-Christ et de son vicaire. Pussions-nous regagner, par un courage aussi persistant que le vôtre, la liberté dont vous bénéficiez. Votre O'Connell, qui en fut le défenseur le plus éloquent, voulait que son coeur fût conservé à Rome. C'est là le symbole de votre attachement immuable au Saint-Siège.

Nous demandons à Dieu les forces pour imiter votre admirable fidélité.

Je me suis fait un devoir de communiquer votre belle lettre à tous mes collègues de l'épiscopat français et je prie Votre Eminence d'être l'interprète de notre profonde reconnaissance auprès de vos vénérables frères messeigneurs les archevêques et évêques d'Irlande, et d'accepter l'hommage de ma profonde vénération.

Je suis de Votre Eminence l'humble et dévoué serviteur,

FRANÇOIS, cardinal Richard, Archevêque de Paris.

En Espagne

Quoiqu'il règne beaucoup de malaise à Madrid au sujet des relations entre le Vatican et le cabinet radical espagnol, on ne croit pas à une crise imminente et grave. La diplomatie serait en train de tout régler, tant ce qui a rapport au concordat que ce qui a trait à la législation sur les associations religieuses.

NEMO.